CABESTAN FORMATION
LA FORMATION VRAIMENT PROFESSIONNELLE

Risque Routier Professionnel : Maîtrise, prévention et éco-conduite | 1 jour

Code module : 1039 - **Version :** 1

Durée : 1 jour (7 Heures)
Composition du groupe : De 1 à 12 personnes
Pré-requis : Aucun prérequis nécessaire

Modalités pédagogiques disponibles :
- ✅ Intra présentiel (dans vos locaux)
- ✅ Intra en classe distancielle
- ❌ Inter présentiel
- ❌ Inter en classe distancielle

Public : Salariés itinérants, conducteurs de véhicules de service/fonction, collaborateurs effectuant des trajets domicile-travail ou missions ponctuelles

Accès handicapés : Nous consulter pour adapter les modalités de mise en oeuvre

Objectifs pédagogiques :
- Identifier les facteurs d'accidentologie,
- Comprendre les mécanismes du risque routier,
- Intégrer les responsabilités légales
- Adopter une conduite apaisée et préventive.

Méthodes pedagogiques :
• Exposé
• Travail d'échanges avec les participants
• Etudes de cas, mises en situation
• Validation des acquis par des questionnaires, tests d'évaluation
• Remise d'un support de cours par voie dématérialisée à l'issue de la formation

Modalités d'évaluation :
Questionnaire d'évaluation

Modalités de sanction :
Formation non certifiante
Remise d'une attestation de fin de formation

Intervenant :
- Formateur expérimenté, CV sur demande

Suivi de formation :
- Feuille de présence émargée par demie-journée

Moyens et assistance pédagogiques en distanciel :
• Formation par visioconférence : type classe virtuelle avec assistance technique et pédagogique synchrone
• Matériel requis : ordinateur avec webcam, micro et casque ou hauts-parleurs + connexion internet
• Chaque participant doit disposer d'une adresse e-mail valide

Modalités et délais d'accès / pédagogiques :
• Délai de réponse à la demande de devis sous 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire.

*Chaque année, les accidents de la route constituent **la première cause de mortalité professionnelle en France**, qu'il s'agisse de déplacements de mission ou des trajets domicile-travail. Derrière chaque incident se cachent un coût humain irréparable, une désorganisation opérationnelle et des répercussions juridiques majeures.*
*Conformément à l'article **L. 4121-1 du Code du travail**, tout employeur est tenu à une obligation de sécurité et de prévention des risques pour l'ensemble de ses collaborateurs. Dès lors qu'un collaborateur prend le volant pour son travail, la route devient un poste de travail à part entière. À ce titre, le risque routier doit obligatoirement figurer dans votre Document Unique (DUERP) et faire l'objet d'actions concrètes de prévention.*
Sensibiliser vos équipes ne relève pas de la simple conformité réglementaire : c'est une démarche proactive qui sauve des vies, réduit les arrêts de travail, diminue la sinistralité de votre flotte et participe directement à votre politique RSE.

PROGRAMME

1- État des lieux et cadre juridique
- Chiffres clés et réalité du risque : Première cause de mortalité au travail (accidents de mission vs accidents de trajet)
- Définitions juridiques : Distinction légale entre trajet domicile-travail et déplacement de mission professionnelle.
- Responsabilités partagée
 – Responsabilité de l'employeur (Document Unique, obligation de sécurité, délégation de pouvoir)
 – Responsabilité du salarié (Code de la route, sanctions civiles et pénales, droit de retrait).
- Activité : Quiz interactif d'auto-évaluation sur les idées reçues et les statistiques d'accidents

2- Les grands facteurs accidentogènes
- Vitesse et physique du véhicule : Temps de réaction, distance de freinage, distance d'arrêt cumulée, énergie cinétique et limites d'adhérence.
- Distractions et technologies embarquées :
 – Téléphone au volant (kit mains-libres compris) : surcharge cognitive et effet tunnel visuel.
 – GPS, réglages multimédia, recherche d'itinéraires en roulant.
- Alcool, stupéfiants et médicaments : Taux légaux, temps d'élimination biologique, altération des réflexes et vigilance.
- Fatigue et somnolence : Premiers signes avant-coureurs, microsomnolence, horaires décalés et dettes de sommeil.
- Activité : Atelier pratique avec lunettes de simulation (alcoolémie / fatigue) sur un parcours au sol avec obstacles simples.

3- Organisation du trajet et gestion des aléas
- Planification amont du déplacement :
 – Choix du mode de transport alternatif lorsque pertinent.
 – Intégration réaliste des pauses (règle des 15-20 min toutes les 2 heures) et des aléas de trafic.
- Gestion du stress et de la pression temporelle : Savoir reprogrammer un rendez-vous professionnel plutôt que d'accélérer.
- Contrôles du véhicule avant le départ :
 – Pression et usure des pneumatiques.
 – Niveaux (huile, liquide de frein, lave-glace).
 – Réglage de la position de conduite (rétroviseurs, appui-tête, ceinture).
 – Arrimage sécurisé des charges et bagages dans l'habitacle ou le coffre.

Risque Routier Professionnel : Maîtrise, prévention et éco-conduite | 1 jour

Code module : 1039 - **Version :** 1

4- Conduite défensive et éco-conduite

- Principes de la conduite préventive/défensive :
 – Anticipation des comportements des autres usagers (angles morts, deux-roues, piétons).
 – Respect strict des distances de sécurité (repère des 2 secondes).
 – Conduite par conditions météo dégradées (pluie, brouillard, verglas, nuit).
- Éco-conduite et sécurité :
 – Conduite souple et anticipation des freinages.
 – Utilisation optimale du régime moteur et du frein moteur.
 – Corrélation directe : une conduite économique réduit mécaniquement les risques d’accident.